

ACTION URGENTE

KAZAKHSTAN. CONTRE LES DISPOSITIONS RELATIVES À LA « PROPAGANDE » LGBTI

Le président du Kazakhstan est sur le point de promulguer des textes législatifs interdisant la « propagande en faveur des orientations sexuelles non conventionnelles », qui violeraient le droit à la liberté d'expression et discriminent les LGBTI.

Le 19 février, le Sénat (Chambre haute du Parlement kazakh) a adopté des textes législatifs qui, entre autres, interdisent la « propagande en faveur des orientations sexuelles non conventionnelles ». Le président de la République doit les promulguer incessamment. L'un des textes principaux est la Loi relative à la protection des mineurs contre les informations dangereuses pour leur santé et leur développement (Loi relative à la protection des mineurs). Bien que celle-ci n'ait pas été rendue publique et qu'Amnesty International en ait demandé en vain une copie aux autorités kazakhes, les médias locaux ont cité des parlementaires qui faisaient référence aux nouvelles dispositions, clairement discriminatoires.

En outre, plusieurs sites Internet d'information ont signalé que le Parlement avait approuvé des modifications supplémentaires « correspondant » à la Loi relative à la protection des mineurs. D'autres modifications concernaient notamment la Loi relative à la télévision, le Code des violations administratives, la Loi relative aux droits de l'enfant, la Loi relative à la publicité, la Loi relative aux médias et la Loi relative à l'éducation.

Étant donné que le contenu des modifications n'a pas été rendu public, il est impossible d'évaluer l'ensemble de leurs répercussions sur les détenteurs de droits au Kazakhstan, y compris ceux qui représentent des lesbiennes, des gays et des personnes bisexuelles, transgenres ou intersexuées (LGBTI) ou travaillent auprès d'eux. Néanmoins, il ressort clairement des informations relayées par les médias que, si la législation en question est promulguée, elle violera les obligations internationales du Kazakhstan – qui est tenu de respecter, de protéger et de concrétiser le droit à la liberté d'expression et de prévenir toute discrimination fondée sur le genre ou d'autres éléments connexes, y compris l'orientation sexuelle réelle ou supposée. Les LGBTI, stigmatisés en raison de leur sexualité, seront ainsi exposés à la discrimination et la violence. De plus, la définition très large de la « propagande » pourrait fortement restreindre la liberté d'expression, ce qui serait contraire au droit international.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en kazakh, en russe, en anglais ou dans votre propre langue :

- exhortez le président de la République à rejeter l'ensemble des textes législatifs en question (y compris la Loi relative à la protection des mineurs) et les modifications qui encouragent les restrictions de la liberté d'expression, ainsi que la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle réelle ou supposée ;
- priez-le instamment de veiller à ce qu'à l'avenir tous les projets de loi et les modifications proposées soient pleinement conformes aux obligations internationales du Kazakhstan, qui visent à protéger le droit à la liberté d'expression et à mettre fin à toutes les formes de discrimination fondée sur l'orientation sexuelle réelle ou supposée ;
- appelez-le à garantir la transparence du processus législatif.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 7 MAI 2015 À :

Président de la République
Nursultan Nazarbayev
President of Republic of Kazakhstan
Akorda, Levoberezhie
Astana 010000, Kazakhstan
Fax : + 7 7172 744 085 / 744 073
Courriel : press@akorda.kz
akorda.press@gmail.com

Formule d'appel : *Dear President, / Monsieur le Président,*

Copies à :
Ministre des Affaires étrangères
Erlan Idrissov
Ministry of Foreign Affairs
31 Kunayeva Street
Astana 010000, Kazakhstan
Fax : + 7 7172 72 05 16
Courriel : kezekshi@mfa.kz

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Kazakhstan dans votre pays (adresse/s à compléter) : nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule d'appel.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

ACTION URGENTE

**KAZAKHSTAN. CONTRE LES DISPOSITIONS RELATIVES
À LA « PROPAGANDE » LGBTI**

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Name : inconnu
Hommes et femmes

AU 69/15, EUR 57/1298/2015, 26 mars 2015